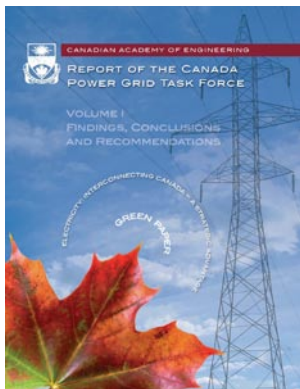


Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'Académie canadienne du génie rend public son rapport du groupe de travail sur le réseau électrique « L'électricité : Interconnecter le Canada – un avantage stratégique », qui renferme d'importantes recommandations

Ottawa – (Le 19 avril 2010) – Les constatations et les conclusions du Rapport du groupe de travail sur le réseau électrique du Canada intitulé : « *L'électricité : Interconnecter le Canada – un avantage stratégique* » forment la base et le point central d'un débat éclairé sur les occasions que présentent « l'interconnexion du Canada ». Ce travail a été effectué afin de faire en sorte que l'on réponde de façon durable et écologique aux besoins en électricité du pays. Le rapport fait valoir le bien-fondé de l'expansion des connexions électriques afin de répondre aux besoins en électricité du Canada pendant les 25 prochaines années. Il s'inscrit sur les traces du rapport publié par l'Académie en 2007 et intitulé *Rapport final de l'étape 1 du groupe de travail sur les filières énergétiques* qui recommandait un réaménagement important de l'infrastructure électrique du Canada, avec amélioration de l'accès aux sources éoliennes et solaires, et de la capacité d'entreposage de l'énergie.

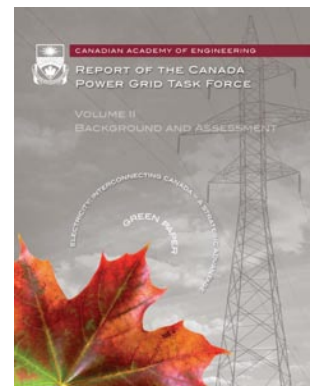


Le réseau électrique canadien a été conçu et réalisé historiquement province par province, en accordant une importance restreinte aux interconnexions provinciales. Ce rapport a examiné la question de savoir si le Canada devrait investir dans l'amélioration des interconnexions est-ouest. On nous a dit que, d'après les pratiques commerciales courantes, un tel projet exercerait un effet négatif sur les contribuables et que, en ce qui concerne de nouvelles interconnexions, la tendance économique semblait favoriser de nouvelles connexions nord-sud, vers les États-Unis.

L'impératif du changement climatique et la possibilité de produire de l'électricité en engendrant moins de nouvelles émissions de GES sont d'importants indices montrant que la situation a changé. L'Agence internationale de l'énergie estime que le secteur électrique du Canada nécessitera 190 milliards de \$ US en nouveaux investissements, d'ici l'an 2030. Le moment est donc venu de songer à des placements stratégiques dans l'infrastructure électrique nationale.

Le secteur énergétique est peut-être la dernière chance qui s'offre au Canada de réaliser un *avantage compétitif durable*, chose que nous n'avons pas réussi à faire dans d'autres secteurs clés de l'économie. Nous avons là une occasion idéale de préparer un plan pour l'énergie électrique qui soit plus que la somme de ses parties.

Dans le rapport « **L'électricité : Interconnecter le Canada – un avantage stratégique** » publié aujourd'hui, l'Académie canadienne du génie offre deux grandes recommandations, croyant qu'elles aideront à tracer la voie de l'avenir.



Il est recommandé que le gouvernement fédéral :

1. **Comme projet d'infrastructure immédiat**, finance, sous forme de projets à coûts partagés avec les provinces et peut-être aussi avec le secteur privé, de nouvelles interconnexions du réseau électrique entre deux ou plusieurs provinces, compte tenu d'analyses coût-avantage de la valeur stratégique nationale à plus long terme de la réalisation de certains des objectifs suivants : a) réduction des émissions de GES par une amélioration de l'accès aux sources d'énergie renouvelable comme de grandes centrales hydroélectriques et l'énergie éolienne, b) accroissement de la capacité d'entreposer l'énergie, c) réduction des coûts énergétiques de la(des) province(s) qui la reçoit, d) création de nouveaux marchés pour l'électricité immobilisée ou nouvellement créée, et e) les avantages stratégiques et sécuritaires de développer une structure de transmission transcanadienne à haute capacité.
2. **À long terme**, crée et finance un organisme de gestion intersectoriel afin de préparer une technologie et un cadre commercial pour les placements dans l'industrie électrique qui seront requis au cours des 25 prochaines années, pour capter les occasions de générer de la richesse et pour régler la question des GES. L'organisme devrait se pencher d'abord sur deux scénarios : (a) l'interconnexion et le renforcement du réseau d'électricité canadien, permettant le passage de grands blocs d'électricité tant en direction est-ouest que nord-sud vers les États-Unis (b) le scénario de base ci-haut, mais avec interconnexion amplifiée vers un réseau électrique est-ouest américain anticipé, afin de constituer un réseau électrique intercontinental.

« L'électricité est essentielle à la vie moderne et au maintien de la prospérité du Canada, » affirme M. Axel Meisen, C.M., MACG, président de l'Académie canadienne du génie. « Ce rapport porte sur l'important enjeu de la transmission de l'électricité et sur les mesures qu'il faut prendre maintenant pour offrir aux Canadiens une électricité fiable, sûre et durable au cours des années à venir. »

Le rapport du groupe de travail de l'Académie canadienne du génie sur le réseau électrique – « *L'électricité : Interconnecter le Canada – un avantage stratégique* » *Volume I – Constatations, conclusions et recommandations*, et *Volume II – Contexte et évaluation* peuvent être consultés sur le site Internet de l'Académie du génie, à l'adresse www.acad-eng-gen.ca.

L'Académie canadienne du génie (ACG) est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus chevronnés et les plus expérimentés du Canada offrent des conseils stratégiques sur des enjeux d'importance primordiale pour le pays. L'Académie est un organisme indépendant, autonome et à but non lucratif qui a été fondé en 1987, dans le but de servir le pays en tout ce qui touche les questions d'ingénierie. Les Membres de l'Académie s'engagent à faire en sorte que les connaissances expertes en génie du Canada soient appliquées pour le grand bien de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

L'Académie canadienne du génie travaille en étroite collaboration avec les autres principales académies, au Canada et à l'étranger. Elle est membre fondatrice du *Conseil des académies canadiennes* (CCA), en collaboration avec la *Société royale du Canada* et l'*Académie canadienne des sciences de la santé*. Elle est aussi membre de l'organisme international appelé *Council of Academies of Engineering and Technological Sciences* (CAETS), qui comprend 26 autres organismes nationaux semblables de par le monde.

L'Académie collabore aussi avec les autres membres constituants du *Forum des leaders du génie canadien* qui regroupe des représentants d'*Ingénieurs Canada*, de l'*Institut canadien des ingénieurs*, de l'*Association des firmes d'ingénieurs-conseils - Canada*, du *Conseil canadien des doyens d'ingénierie* et de la *Fédération canadienne des étudiants et étudiantes en génie*. Ensemble, tous ces organismes oeuvrent de façon concertée afin d'assurer un Canada plus sûr, plus propre, plus sain et plus compétitif.

Les Membres de l'Académie sont nommés et élus par leurs pairs à titre de Membres honoraires, en fonction de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Ils s'engagent à faire en sorte que l'expertise en génie du Canada soit appliquée pour le plus grand bien des Canadiens et des Canadiennes et on les reconnaît à l'acronyme MACG qu'ils apposent après leur nom.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Michael A. Ball, MACG, FEC, P.Eng.

Directeur général

Tél. : 613-235-9056

Courriel : info@acad-eng-gen.ca

1100 - 180 rue Elgin Street, Ottawa, Ontario, K2P 2K3
 Tel/Tél: (613) 235-9056 Fax/Télécopieur: (613) 235-6861
info@acad-eng-gen.ca www.acad-eng-gen.ca